



# Rapport d'Activités 2025 - COMITE 13 JUDO

## Par le Secrétaire Général – Benjamin TELLO

### Fonctionnement administratif

Ce rapport a pour objectif de retracer la vie administrative du comité ainsi que les décisions majeures prises au cours de l'année.

Conformément à nos statuts, **au moins trois réunions du Comité Directeur** doivent être organisées chaque année. Ce comité réunit l'ensemble des élus ainsi que les représentants de la Ligue. Une **Assemblée Générale**, rassemblant les présidents et directeurs techniques des clubs (ou leurs représentants), est également obligatoire.

### Réunions du Comité Directeur

- Mercredi 16 mars 2025 – Marignane
- Mercredi 16 novembre 2025 – Allauch

### Assemblée Générale

- Samedi 20 juin 2025 – Aix-en-Provence

### Rôle des élus

Le rôle des élus dépasse largement le cadre des réunions statutaires :

- Le **bureau** se réunit régulièrement, en présentiel ou en visioconférence, pour traiter les affaires courantes.
- Les **commissions** se réunissent selon les besoins, sous la coordination du CTF.
- Le bureau accueille les **présidents de commission** afin d'échanger sur les sujets en cours et de prendre les décisions nécessaires. Des représentants de clubs ou partenaires peuvent également être conviés.
- Le **président** ou un représentant du comité participe aux manifestations et réunions du CD13, du CDOS, du CROS, ainsi qu'aux événements organisés par la FFJDA (conférences des présidents, assises, assemblées générales...).

### Principaux sujets traités en 2025

#### 1. Organisation et moyens de la structure

#### Ressources humaines et financières

La réflexion engagée sur la **mutualisation des locaux** a abouti au déménagement du comité vers les locaux de la Ligue. Cette opération a permis de réaliser des **économies de fonctionnement**



**significatives.** Le matériel entreposé dans les anciens locaux a été transféré vers les conteneurs de la Ligue. L'ensemble des contrats a été mis à jour.

Malgré quelques retards liés aux travaux, les délais annoncés ont été tenus grâce à l'implication des **apprentis**, des **salariés** et des **bénévoles** du comité.

Les trois apprentis recrutés en BPJEPS ont terminé leur formation, dont **un diplômé**. Un nouvel apprenti, au profil communication, a été recruté en début de saison.

L'évolution du dispositif de **prise en charge des frais de déplacement** s'est poursuivie :

- Les intervenants peuvent renoncer au remboursement de leurs frais au profit d'un **don ouvrant droit à un avantage fiscal**, contribuant à la réduction des dépenses du comité.
- Le remboursement classique reste accessible pour celles et ceux qui ne souhaitent pas adhérer à ce dispositif.

Les démarches de **recherche de partenaires** ont été poursuivies afin de renforcer les ressources du comité.

## 2. Amélioration de la gestion et de la communication

La mise à jour des **contrats clubs**, engagée la saison précédente, s'est poursuivie, permettant de fluidifier les échanges avec les structures affiliées. Quelques ajustements ont été nécessaires pour optimiser leur mise en œuvre.

La mise en place définitive du **nouvel extranet**, malgré certaines contraintes, a été accompagnée par la commission « Assistance aux clubs », qui a joué un rôle essentiel dans l'accompagnement des utilisateurs.

## 3. Développement et visibilité du judo

### Activités promotionnelles

- Les **entraînements de vacances** et les **Dojos d'été** ont été reconduits afin de favoriser les échanges entre judokas et maintenir la pratique pendant les périodes creuses.
- Le comité a participé au dispositif « **Provence, Terre de Sport** », renforçant sa présence sur le territoire.

### Accessibilité et nouveaux publics

Les commissions **Judo & Handicap** et **Judo à l'École**, avec l'appui du CTF, ont poursuivi leurs actions pour toucher des publics encore éloignés de la pratique fédérale. Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie de **développement et de fidélisation** de nouveaux licenciés.



#### 4. Compétition

Une part importante de l'activité du comité est consacrée à l'organisation des **manifestations sportives**, dans le respect des valeurs du judo.

L'implication des élus dans ces événements s'est encore renforcée. L'utilisation plus régulière de l'extranet, associée à des **procédures simplifiées**, a permis de fluidifier les modalités d'organisation.

Les **Shiren** ont poursuivi leur évolution : la participation des cadets et juniors a été développée grâce à une meilleure articulation entre les exigences de grade et les championnats.

**Benjamin TELLO Secrétaire Général**